



**Mémoire de Développement Économique Sept-Îles sur l'évaluation  
stratégique environnementale de la filière des hydrocarbures au  
Québec par l'adoption du Plan d'action gouvernemental des  
hydrocarbures**

**Consultations publiques tenues par les évaluations stratégiques  
environnementales (EES) pour le MERN**

Novembre 2015

## TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉSENTATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SEPT-ÎLES .....	3
2.	INTRODUCTION .....	4
3.	LES IMPACTS ÉCONOMIQUES .....	4
4.	LA MAXIMISATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES.....	5
5.	LE GAZ NATUREL : UNE INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE PRIMORDIALE .....	5
6.	LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DANS L'INDUSTRIE LOURDE AU QUÉBEC : UN PRINCIPE ACQUIS .....	6
7.	UN GOUVERNEMENT PROACTIF .....	7
8.	CRÉATION D'UNE NOUVELLE FILIÈRE AU QUÉBEC.....	7
9.	CONCLUSION.....	8

## **1. PRÉSENTATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SEPT-ÎLES**

Développement Économique Sept-Îles (DÉSI), une organisation à but non-lucratif, offre depuis sa fondation en 1974, le soutien nécessaire à la mise en place et à la réalisation de projets d'affaires de toute envergure. De concert avec le milieu et appuyée par un personnel dévoué, l'organisation s'avère un véritable tremplin pour le capital nord-côtier.

La mission de Développement Économique Sept-Îles consiste à promouvoir les attraits et les avantages de la municipalité de Sept-Îles auprès des investisseurs afin d'en favoriser le développement économique et d'améliorer la qualité de vie de la population de Sept-Îles.

Développement Économique Sept-Îles est le guichet unique offrant des services de première ligne aux entrepreneurs, aux entreprises en démarrage de la grande entreprise en passant par les PME. Elle assiste la Ville dans ses démarches de développement économique et ses buts sont les suivants :

- favoriser l'expansion industrielle, commerciale et économique de Sept-Îles dans le meilleur intérêt de la région;
- promouvoir les avantages de la Ville et les opportunités de développement auprès des résidents, des non-résidents et des différents paliers gouvernementaux;
- soutenir et offrir un accompagnement professionnel pour le démarrage, l'expansion, la consolidation et l'acquisition de projets d'affaires.
- attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux résidents dans la région.

Le partenariat est le moteur des actions des dirigeants de Développement Économique Sept-Îles, tant pour les grands projets que pour ceux émanant des petites et moyennes entreprises. L'organisme devient ainsi une bougie d'allumage pour des investissements diversifiés. La philosophie de l'organisation est guidée par la création d'emplois, l'innovation et la diversification de l'économie.

## **2. INTRODUCTION**

Depuis 2009, le gouvernement commande des évaluations environnementales stratégiques afin de documenter par le biais d'études l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures pour l'ensemble du territoire québécois. Deux évaluations environnementales stratégiques ont eu lieu avant celle portant sur la filière des hydrocarbures globaux et plus particulièrement sur Anticosti soit l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en milieu marin (2009 - 2013) et sur le développement de l'industrie du gaz de schiste (2011 - 2014).

Ce mémoire va proposer des grandes orientations que DÉSI entrevoit pour le développement de la filière des hydrocarbures au Québec.

Nous prenons comme hypothèse que les projets d'exploitation d'hydrocarbure s'effectueront avec les dernières technologies respectant les normes environnementales en vigueur tout en y proposant des mesures d'atténuation nécessaires afin de tenir compte des préoccupations des citoyens demeurant dans les zones ciblées par les projets. Nous prenons de plus en considération que les impacts environnementaux des technologies utilisées seront bien mesurés et exposés aux populations concernées pour chacun des projets qui se présenteront à l'avenir, afin que lesdites populations puissent dire si les projets sont acceptables ou non.

## **3. LES IMPACTS ÉCONOMIQUES**

Selon le document synthèse de l'évaluation environnementale stratégique, le marché du pétrole et des produits pétroliers représente un apport au PIB de 2,1 milliards de dollars. Advenant l'exploitation des hydrocarbures, des revenus, en dollars constants de 2020, totaliseraient 203 milliards de dollars, dans le cas d'un navire-usine et de 164 milliards de dollars dans le cas d'un gazoduc. Prenons le cas d'Anticosti, les bénéfices attribuables au projet incluant un navire-usine sont estimés pour toute la durée de l'exploitation soit 75 ans, à environ 71 milliards de dollars de bénéfices nets. Dans le cas du gazoduc, ils sont estimés à 75 milliards de dollars.

Toujours selon le document synthèse, les approvisionnements en pétrole et en gaz naturel sont entièrement importés des provinces et états producteurs. Ceux-ci représentent un peu plus (53%) de la moitié du bilan énergétique du Québec. On peut clairement comprendre que le développement des hydrocarbures aurait un impact important sur la balance commerciale du Québec.

À lui seul, le projet d'Anticosti pourrait produire 246 BCF de gaz ainsi que de 12,3 millions de barils de pétrole par année, représentant respectivement 113 % et 9 % de la consommation de gaz et de pétrole annuelle de la province.

Au-delà de la balance commerciale du Québec, il faut y voir un potentiel extraordinaire d'apport économique pour soutenir le modèle québécois que ce soit au niveau des impôts sur les sociétés et salaires ainsi que les redevances pétrolières.

#### **4. LA MAXIMISATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES**

Nous sommes d'avis que la maximisation des retombées économiques locales est un élément clé à l'acceptabilité sociale des grands projets de développement économique. En effet, l'impact significatif du développement local par le biais des retombées de grands projets apporte des observations directes et concrètes telles que la construction de nouvelles infrastructures municipales, le développement de nouvelles entreprises innovantes, la création d'emplois directs, indirects et induits. C'est pourquoi nous devrions prioriser les retombées économiques dans une progression locale, régionale et provinciale.

Actuellement, la façon de faire des grands projets (autant miniers que gaziers) ne permet pas aux populations locales impactées de percevoir les avantages économiques. Par exemple, une compagnie X qui apporte 100 M\$ en redevances minières diluées dans tous les programmes qui profitent à l'ensemble du Québec ne permet pas de visualiser les bienfaits économiques du projet au niveau du milieu impacté. Si une partie non négligeable des redevances seraient réservées aux communautés d'accueil (permettant d'améliorer les infrastructures municipales notamment), nul doute que les populations locales accorderaient une meilleure écoute des grands projets, car ils pourraient constater de manière tangible les impacts, favorisant ainsi l'acceptabilité sociale.

#### **5. LE GAZ NATUREL : UNE INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE PRIMORDIALE**

Depuis presque 40 ans, nous supportons le développement des entreprises sur notre territoire. Plus récemment, nous sommes engagés activement dans la Coalition Plein gaz au Nord afin de donner accès au gaz naturel à la Côte-Nord et au Nord-du-Québec à un prix compétitif.

Qui dit extraction de pétrole, dit également récupération du gaz naturel. Les derniers relevés confirment les proportions de gaz et de pétrole sur Anticosti de l'ordre de 80-20 (80 % gaz naturel vs 20 % de pétrole). Cela pourrait représenter un apport majeur au développement des

entreprises nord-côtières, de ses habitants ainsi que la pérennité de son économie. Le gaz naturel serait un véritable levier de développement afin que nos entreprises puissent emboîter le pas et effectuer de la deuxième et troisième transformation. La Côte-Nord n'est pas intégrée au réseau de distribution de gaz naturel, ce qui représente à la fois un enjeu économique et un enjeu environnemental pour le secteur industriel qui devra réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les prochaines années. En effet, les nouvelles réglementations qui s'appliqueront dès 2017 concernant la diminution de GES seront quasi-impossibles à atteindre pour les industriels de la Côte-Nord si elles n'ont pas accès au gaz naturel.

Il est primordial, advenant une exploitation des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti, que la Côte-Nord soit la première bénéficiaire de l'utilisation du gaz naturel produit sur son territoire. En effet, le gaz naturel est une industrie qui est continentale et la proximité des sources d'approvisionnement est un avantage compétitif indéniable. Dans l'élaboration des projets de raccordement de la Côte-Nord par Gaz Métro, la Côte-Nord devait verser une « prime Côte-Nord » en raison de son éloignement. Par conséquent, dans un souci de justice et d'acceptabilité sociale, il est justifié pour la région d'avoir droit à une molécule qui sera moins chère en raison de sa proximité.

## **6. LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DANS L'INDUSTRIE LOURDE AU QUÉBEC : UN PRINCIPE ACQUIS**

Au sein de l'industrie gazière, minière et pétrolière, la place de l'environnement a évolué significativement au fil des années. Il y a une corrélation entre les impacts environnementaux dans les projets de développement économique et le développement de nouvelles technologies de pointe afin de diminuer l'empreinte écologique de ces projets. Les erreurs du passé ont forcé à faire autrement et le souci de faire un développement avec à sa base l'intégration des principes de développement durable est généralement présent. Dans l'imaginaire collectif, l'image des champs de derricks à perte de vue hante encore les esprits. L'industrie s'est considérablement améliorée, mais la population demeure sceptique.

À travers le monde, nous avons des exemples d'états modèles comme la Norvège et même au Canada avec Terre-Neuve qui arrivent à exploiter les hydrocarbures de manière responsable. Le Québec, avec toute l'expertise dont il dispose et son statut de chef de file en matière environnementale possède tous les leviers pour réussir en ce sens.

Il sera important que toutes les parties prenantes de l'industrie des hydrocarbures participent activement à un exercice de rétablissement de l'image de l'industrie.

## **7. UN GOUVERNEMENT PROACTIF**

Le rôle de l'état dans le développement de cette filière économique est indispensable. Le gouvernement se doit de réagir lorsque de l'information erronée sectorielle survient dans les projets qu'il accompagne et ce de façon claire et rapide. Les questions que soulèvent les projets des hydrocarbures, à l'instar des projets miniers, sont tout à fait légitimes et doivent être répondues rapidement. Malheureusement, trop souvent ces questions restent sans réponses des différents experts gouvernementaux (ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements économiques, ministère de la Santé et des Services sociaux) et laissent le doute s'installer, créant ainsi une escalade de division sociale. À titre d'exemple, Sept-Îles a vécu une crise d'acceptabilité sociale en 2009 concernant un projet d'uranium (Terra Ventures), ressource qui fait peur simplement par le nom. Plusieurs questions étaient légitimes (ex : Est-ce dangereux ? Est-ce exploitable sans développer des cancers ? Est-ce que l'exploitation va contaminer la ville ? etc.) mais les réponses des différents ministères sont arrivées dans les médias écrits en 2013-2014. Finalement, le débat s'est transporté sur un débat d'émotions où l'esprit de rigueur scientifique n'avait plus sa place. Le Québec s'est doté d'une fonction publique performante qui a le devoir de protection des citoyens, d'assurer une pérennité économique, d'offrir un milieu sain et rétablir les faits dans les plus brefs délais font partie de sa mission.

## **8. CRÉATION D'UNE NOUVELLE FILIÈRE AU QUÉBEC**

Nous croyons que le développement de cette nouvelle industrie créatrice d'emplois et d'innovation contribuerait également de façon considérable à de nouveaux créneaux pour nos entreprises et PME québécoises. En effet, de multiples opportunités d'affaires se présenteront de l'exploration à la mise en valeur du potentiel en hydrocarbure, ce qui permettra également à notre tissu industriel de développer de nouvelles expertises en fonction des besoins de cette nouvelle filière, ce qui apportera une diversification de notre économie. Dans une étude de 2009 portant, entre autres, sur les opportunités de développement sectoriel en lien avec l'industrie pétrolière et gazière dans l'ouest de Terre-Neuve et plus précisément au chapitre 5, on y retrouve des opportunités d'affaires et d'emplois dans une multitude de secteurs dont celui de l'ingénierie sismique et géophysique, de la fabrication métallique, de la construction, du support à l'exploration du territoire, de la sécurité, de l'entreposage, de la recherche et

développement et bien sûr de la deuxième et troisième transformation de produits pour ne nommer que ceux-ci<sup>1</sup>.

## **9. CONCLUSION**

Le Québec des années 60-70 s'est investi dans son développement économique en prenant des décisions audacieuses afin de faire prospérer la province. Il est à propos aujourd'hui, de raviver cette flamme de développeurs afin de redonner un élan à l'économie du Québec.

**DÉSI est donc favorable à la mise en valeur de notre potentiel en hydrocarbure en autant que les prémisses de base du présent mémoire soient respectées.**

---

<sup>1</sup> CBCL Limited Land Use and Environment Division 081206 - Western NL Oil and Gas Final Report 2009.  
[http://www.nr.gov.nl.ca/nr/publications/energy/Req\\_and\\_Opportunities\\_OG\\_Industry\\_Rpt.pdf](http://www.nr.gov.nl.ca/nr/publications/energy/Req_and_Opportunities_OG_Industry_Rpt.pdf)